

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE PAR MAIL
POUR DES MODALITÉS PRATIQUES:
collectif.enfance31@gmail.com**

(INDIQUER VOS NOMS, PRÉNOMS, LIEUX DE TRAVAIL, COORDONNÉES TÉLÉPHONIQUES, ADRESSES MAILS AFIN DE VALIDER VOTRE INSCRIPTION)

Modèle de demande individuelle d'autorisation d'absence - congé pour formation syndicale à déposer auprès du chef d'établissement.

Attention : 1 mois , au minimum, avant la date soit: le 16 octobre au plus tard.

Nom - Prénom :

Grade et Fonction :

Structure :

À M. ou Mme le directeur

Sous couvert de M(1)

Conformément aux dispositions de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires,

et du décret 84-474 du 15 juin 1984, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement, j'ai l'honneur de solliciter un congé du au (3) pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à

Il est organisé par les sections départementales de SUD Santé sociaux, CGT action sociale et la FSU 31, organismes agréés, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999 publié au J.O.R.F. du 6 janvier 2000).

A Le

Signature.

(1) Nom et qualité du chef d'établissement

Cette demande doit être transmise par la voie hiérarchique

LE COLLECTIF ENFANCE 31

Le collectif s'adresse à tous les professionnels de l'enfance et de la famille et plus généralement à tous les citoyens.

Pour participer aux réunions, il suffit d'adresser une demande par mail à :

collectif.enfance31@gmail.com

VENDREDI 16 NOVEMBRE

**ESPACE DURANTI
SALLE OSETE**

6 Rue du colonel Pélissier

TOULOUSE   *Capitole*

FORUM

« La protection de l'enfance: un parcours d'obstacles ? »



**Organisé par le
COLLECTIF
ENFANCE 31**

collectif.enfance31@gmail.com

nombre de participants limité à l'espace

LE COLLECTIF

Depuis 2015 des professionnels de l'enfance se mobilisent au sein d'un collectif pour faire face au constat alarmant de la saturation des dispositifs de prise en charge concernant la santé et la protection des mineurs sur le territoire de la Haute-Garonne

Un regroupement de professionnels du champ social, éducatif, médico-social, juridique et socio-culturel syndiqués ou non-syndiqués



JOURNÉE FORUM SUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Bien que nous ayons constaté quelques améliorations, courant 2018, dans le nombre de places en milieu ouvert, la situation des enfants et de leurs familles demeure préoccupante : plusieurs mois d'attente pour les suivis en soin ambulatoire et pour le suivi des enfants en milieu ouvert. L'absence de disponibilités des établissements spécialisés tels que ITEP ou IME, lieu de vie, famille d'accueil, sature les structures d'accueil d'urgence, accentue la dégradation des situations individuelles. Le cloisonnement des dispositifs rend périlleux la continuité éducative des parcours des enfants et de leur famille.

À ces constats s'ajoute la situation des jeunes majeurs et des mineurs étrangers isolés.

La protection de l'enfance serait-elle un angle mort des politiques publiques ?

PROGRAMME

9h30 10h	Accueil
10h 10h45	« le parcours et ses embûches » témoignages de professionnels de différentes institutions des champs de la Prévention , de la Protection et du soin
11h45 12h30	Conférence de presse (élus)
12h30 14h	Pause repas
14h 15h30	« état des lieux » par les professionnels (isolement, impuissance, procédures multiples, fausse réduction des délais d'attente...)
15h30 17h	Perspectives , propositions: « comment sortir de l'impasse ? » discutants multiples avec la participation de : Antoine DULIN - Vice-Président du Conseil Economique Social & Environnemental (<i>sous réserve</i>) Jamel EL ARCH - sociologue

**participation financière
libre mais nécessaire**